


# INFORMATIONS SUR L'OPPORTUNITÉ DE SÉJOUR



**LE 31/12/2022, L'OPPORTUNITÉ D'OBTENTION DU DROIT DE SÉJOUR (§104C AUFENTHG) EST ENTRÉE EN VIGUEUR. LES PERSONNES QUI VIVENT EN ALLEMAGNE DEPUIS LONGTEMPS ET QUI N'ONT ACTUELLEMENT QU'UNE TOLÉRANCE DE SÉJOUR (DULDUNG) ONT AINSI LA POSSIBILITÉ DE GARANTIR LEUR SÉJOUR À LONG TERME.**

QUI PEUT PROFITER DE L'OPPORTUNITÉ D'OBTENTION DU DROIT DE SÉJOUR ?	COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?	QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ?
<p>Les personnes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; vivent en Allemagne depuis cinq ans au 31 octobre 2022</li> <li>&gt; sont détentrices d'une tolérance de séjour (Duldung)</li> <li>&gt; n'ont pas fait l'objet de condamnations pénales de plus de 50 jours (et plus de 90 jours pour les infractions aux lois relatives aux étrangers)</li> <li>&gt; n'ont pas empêché leur expulsion de manière répétée et intentionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'opportunité de séjour doit être demandée auprès du service d'immigration compétent</li> <li>&gt; L'opportunité de séjour est accordée pour une durée de 18 mois et ne peut pas être prolongée</li> </ul> <p><b>Comment pouvez-vous faire une demande d'opportunité de séjour auprès du service d'immigration de Wuppertal ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Vous trouverez le formulaire de demande ici : </li> <li>&gt; Veuillez envoyer les demandes signées et entièrement remplies à : E-Mail: <a href="mailto:Chancenaufenthaltsrecht@stadt.wuppertal.de">Chancenaufenthaltsrecht@stadt.wuppertal.de</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pendant ces 18 mois, le bénéficiaire obtient un permis de travail sans restriction et peut suivre un cours d'intégration.</li> <li>&gt; Pendant ces 18 mois, le bénéficiaire a le temps de remplir les conditions pour un séjour de longue durée. Ces conditions sont entre autres : prouver sa connaissance de la langue allemande (niveau A2 à l'oral), assurer sa subsistance et prouver son identité.</li> </ul>

<p><b>VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR L'OPPORTUNITÉ D'OBTENTION DU DROIT DE SÉJOUR ? VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR TROUVER UN TRAVAIL OU UN COURS DE LANGUE ?</b></p> <p>Le Service Arbeits- und Fachkräfte (Emploi) du Kommunales Integrationszentrum (Centre communal d'intégration) de la ville de Wuppertal est à votre disposition pour vous aider et vous conseiller !</p>	<p><b>CONTACT :</b></p> <p><b>Shamel Alyoussef</b> Téléphone : 0202 563-4776 E-Mail : <a href="mailto:Servicestelle-Arbeit@stadt.wuppertal.de">Servicestelle-Arbeit@stadt.wuppertal.de</a></p> <p><b>Nicolas Renault</b> Téléphone : 0202 563-2748 E-Mail : <a href="mailto:Servicestelle-Arbeit@stadt.wuppertal.de">Servicestelle-Arbeit@stadt.wuppertal.de</a></p>
---	--